

## DECISION DU MAIRE

PRISE LE 1 1 DEC. 2024
EN APPLICATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL RESULTANT DE LA DELIBERATION
DU 1er FEVRIER 2024

Direction de la commande publique CT/JR 2024-358

OBJET : Marché à Procédure Adaptée – Travaux d'enfouissement, d'aménagement des trottoirs et de réfection de la voirie de l'avenue Jean Jaurès à Soisy-sous-Montmorency. Marché n° M240032

Le Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

**VU** le Code de la Commande Publique, et notamment, L 1111-2, L 2113-10 et 11, R 2113-1 à 3, L2120-1, R 2121-1 à 5, L2123-1, R 2123-1 à 7.

**VU** la délibération n°2024-02-01/06 du 1<sup>er</sup> février 2024 aux termes de laquelle le Maire a reçu délégation d'attribution du Conseil municipal,

**CONSIDERANT** que la ville de Soisy-sous-Montmorency doit faire appel aux compétences d'un prestataire extérieur aux fins d'effectuer les travaux d'enfouissement, d'aménagement des trottoirs et de réfection de la voirie de l'avenue Jean Jaurès à Soisy-sous-Montmorency.

**CONSIDERANT** qu'en vue de répondre à ce besoin, une procédure adaptée a été mise en œuvre, décomposée en deux lots comme suit :

- LOT 1: Travaux d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public,
- LOT 2 : Aménagement des trottoirs et réfection de la voirie,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de cette procédure, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis par voie électronique le 16/08/2024 pour une publication sur le profil d'acheteur, au BOAMP et au JOUE,

**CONSIDERANT** qu'à date limite de remise des offres, le 12 novembre 2024 à 12h00, 6 plis avaient été déposés dans les délais, et aucun hors délais,

CONSIDERANT les offres présentées, et l'analyse qui en a été faite,

CONSIDERANT l'avis de la Commission MAPA du 10 décembre 2024,

## DECIDE

<u>Article 1</u>: De signer le marché intitulé « Travaux d'enfouissement, d'aménagement des trottoirs et de réfection de la voirie de l'avenue Jean Jaurès à Soisy-sous-Montmorency » comme suit :

Accusé de réception en préfecture 095-219505989-20241211-2024-358-DE Date de réception préfecture : 11/12/2024

N° de lots	Intitulé du lot	Nom et adresse de l'entreprise	Montants en € H.T
1	Travaux d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public	Mandataire: FILLOUX 5 avenue des Cures 95580 Andilly Co-traitant: CITEOS SARCELLES 21 rue de l'Escouvrier 95200 Sarcelles	491 880.00€ H.T
2	Aménagement des trottoirs et réfection de la voirie	Mandataire: FAYOLLE FILS 30 rue de l'Egalité CS30009 95232 Soisy-sous-Montmorency Co-traitant: FAYOLLE DESAMIANTAGE 30 rue de l'Egalité 95232 Soisy-sous-Montmorency	514 527.00€ H.T

Article 2 : Le marché est conclu pour une période allant de sa date de notification jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement.

Néanmoins, la réalisation des travaux devra se conformer aux délais d'exécution, indiqué au CCAP et au planning.

Article 3 : L'inscription des crédits correspondants sur le budget de la ville,

Article 4 : L'ensemble des dispositions contractuelles régissant le présent marché est mentionné dans le cahier des clauses administratives et techniques particulières (CCAP et CCTP) et toutes les pièces constitutives de l'accord-cadre.

Article 5 : La présente décision est transmise :

- à Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles.

- à Madame la Comptable assignataire de Montmorency,

Fait à Soisy-sous-Montmorency, le

11 DEC. 2024

e Maire. Vice-président délég ué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : 1 1 DEC. 2024

Mis en ligne/ou notifié le : 1 1 DEC. 2024 Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

1 1 DEC. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

Accusé de réception en préfecture 095-219505989-20241211-2024-358-DE Date de réception préfecture : 11/12/2024

al d'Oise